Longwy, le 13/11/2026

COMMUNIQUÉ DE MONSIEUR LE MAIRE

Maternité de Mont-Saint-Martin : nous refusons de considérer la fermeture comme une fatalité.

J'ai été invité à participer, ce vendredi, à une réunion organisée à l'initiative de la maire de Villerupt, du président de l'Agglomération du Grand Longwy, du président de la Communauté de communes Pays Haut Val d'Alzette, et du président de la Communauté de communes Terre Lorraine du Longuyonnais, en présence du groupe SOS.

Cette réunion doit porter sur la réorganisation de la maternité de Mont-Saint-Martin, l'arrêt envisagé de l'activité d'accouchement et les modalités de mise en place du centre périnatal de proximité.

J'ai toutefois fait le choix de ne pas y participer. L'ordre du jour semble déjà acter une fermeture définitive, alors même que nous continuons à nous battre pour son maintien.

Le 2 novembre dernier, le Conseil communautaire de l'Agglomération du Grand Longwy a adopté à l'unanimité une motion en faveur du maintien de la maternité. Cette position est claire : nous refusons de considérer cette fermeture comme une fatalité.

Je regrette également que les maires de l'ensemble des communes concernées n'aient pas été conviés à cette réunion. Une décision qui concerne tout un territoire doit se discuter avec l'ensemble de ses élus.

Je ne souhaite pas cautionner une démarche qui semble organiser les conséquences d'une décision que nous contestons. Notre mobilisation doit continuer.

La maternité de Mont-Saint-Martin est essentielle à l'accès aux soins et à l'avenir de notre territoire. Nous ne baissons pas les bras.

Vincent HAMEN
Maire de Longwy